



LA BRIGADE DE PROTECTION ANIMALE

Témoignage Maltraitance

OPJ des Bouches du Rhône

30 AOUT 2020

J'ai le cas d'un sdf qui, lorsqu'il est alcoolisé, frappe sa compagne et a failli la tuer. Et laissait à l'attache ses chiens en plein soleil sans eau ni nourriture L'un des chiens est d'ailleurs décédé, étranglé par sa corde trop courte. On ne sait pas si c'est lui qui l'a tué ou s'il a été étranglé de manière naturelle.

J'ai été avisée une semaine avant les faits que 3 sdf défavorablement connus de nos services pour des faits de violences conjugales et de maltraitances animales étaient en possession de 6 chiens et 2 lapins laissés en plein soleil, sans eau ni nourriture. Attachés à une corde de 50 cm, les uns aux autres, deux par deux, soit à un tronc d'arbre, soit à une grande branche posée au sol.

Lorsque l'homme du couple était alcoolisé, il s'en prenait à sa compagne physiquement, violemment. La dernière fois qu'il s'en était pris à elle, aviné, il lui a placé un couteau sous la gorge et l'un des chiens de la dame l'a alors mordu. Il a alors frappé ce chien.

La police est intervenue sans que les parties ne déposent plainte les unes contre les autres ... c'était leur quotidien.

Ce fameux chien est décédé la semaine suivante. Alors que le couple faisait la manche et que le beau-père (père du compagnon) devait surveiller les chiens. Le chien a été retrouvé mort dans d'atroces souffrances, au pied d'une lourde branche ... relié à un autre chien.

A l'heure d'aujourd'hui, nous ignorons si c'est le père du compagnon qui a tué le chien comme il avait dit qu'il le ferait lors d'une énième dispute entre eux ou si le chien est mort si l'on peut dire «naturellement » ...

Ils sont convoqués en justice en 2021 pour répondre de leurs actes.

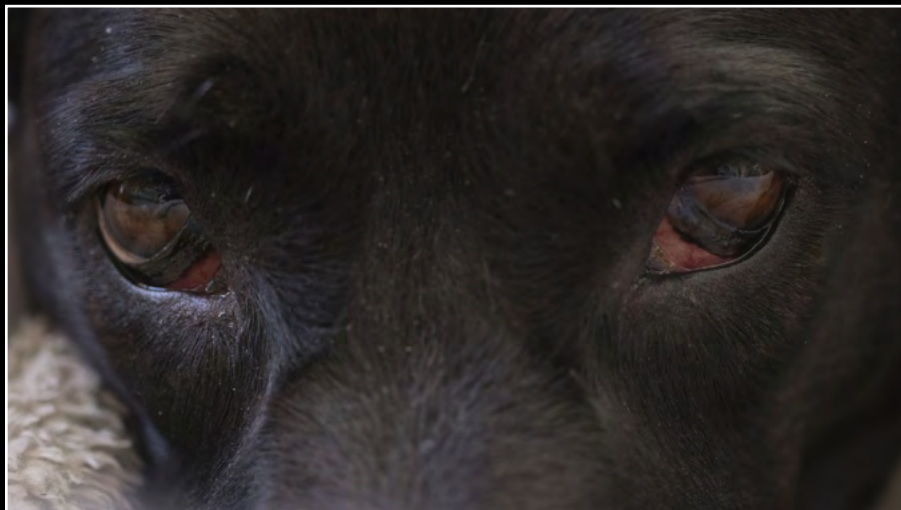


PHOTO NON CONTRACTUELLE